



Keleier Forest Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest-Landerneau

N°458

Janvier 2020 / Miz Genver



Les annonces pour le bulletin de février sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 23 janvier

Mairie :

Tél : 02 98 20 21 43
Fax : 02 98 20 32 44

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr
Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Samedi : Fermé les samedis 28 Décembre et 4 Janvier.

Bibliothèque :

Tél : 02 98 20 39 57 Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Heures d'ouverture

Mardi 16h30/18h30, **jeudi** 16h30/18h30, **samedi** 10h30/12h30

Permanences du Maire et des Adjointes

Yvon BESCOND, Maire le mardi de 11h à 12h – le vendredi de 17h à 18h
Roland GUILLON (Finances-Administration Générale).....le jeudi de 19h00 à 20h00
Gisèle HALLEGOUET (Ecole-Enfance-Jeunes).....le mardi de 18h00 à 19h00
Michel BARRE (Urbanisme-Voirie-Environnement – Cadre de Vie).....le mercredi de 18h30 à 19h30
Emmanuelle ABILY (Sport-Loisirs-Culture)sur rendez-vous

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous
Le bureau municipal se réunit tous les lundis

Quoi
de neuf ?



Les dates à retenir :

04/01	Collecte de journaux école G. Brassens
05/01	Vœux du Maire à la Salle Polyvalente
26/01	Théâtre salle polyvalente dans le cadre du Téléthon
01/02	Collecte de journaux école G. Brassens
01/02	Soirée Chandeleur salle polyvalente
09/02	Kig Ha Farz – Ecole Georges Brassens
14/03	Rassemblement poucets salle omnisports
15 et 22/03	Elections municipales
26/04	Vide grenier JGF foot et la Forest à Petites Foulées
20/06	Journée d'été des Familles
28/06	Kermesse école Sainte Anne



Meilleurs vœux pour 2020 !

**Bonne
année!**

Tous les habitants de la commune sont cordialement invités à venir partager un moment de convivialité à l'occasion des vœux du Maire le dimanche 5 janvier 2020 à 11h30 à la Salle Polyvalente.

Infos pratiques

Numéros utiles

Retrouvez tous ces N° sur www.la-forest-landerneau.fr

- **Eau du Ponant** www.eauduponant.fr
 - ✚ **Point d'accueil Landerneau :**
Station d'épuration 20 allée du Bois Noir
Du lundi au vendredi 8h30-12h15/ 13h15-17h30
(sauf le lundi 17h)
 - ✚ **Point d'accueil Brest-Guipavas :**
Centre d'exploitation, 210 bd François Mitterrand
(zone du Frouven, près d'Ikéa et de Leroy Merlin)
Du lundi au vendredi 8h30-12h15/13h15-17h30
 - Service des eaux : 02.29.00.78.78
 - Urgences techniques : 02.29.00.78.78; 24h/24h
- **Communauté de Communes (CCPLD)**
Maison des Services Publics, Landerneau
 - Secrétariat :02.98.21.37.67
 - Service environnement :02.98.21.34.49
 - Pôle Emploi :3949
 - CLIC :02.98.85.99.08
 - CPAM :3646
- **Conciliateur de justice** : 06.81.89.62.40
M-F. Le Guen – Mairie, Landerneau
- **ALSH** : 07.69.84.43.06 - saint-divy@epal.asso.fr
Maison des Bruyères, Saint Divy
- **Relais Parents Assistants Maternels :**
02.98.43.63.97 - RPAM itinérant, La Cabane aux
Bruyères - Zone de Loc Ar Bruc, Plouédern
Email : rpam.interco@enjeuxdefrance.fr
 - ✚ **Permanences RPAM de septembre à décembre 2019 à SAINT-DIVY :**
Les jeudis 9h à 12h : 21/11, 05/12
 - ✚ **Permanences RPAM de septembre à décembre 2019 à SAINT-THONAN :**
Les jeudis 9h à 12h : 14/11, 12/12
- ✚ **Amadeus Aide et soins :** aide, soins et accompagnement à domicile, entretien du logement, garde d'enfants, jardinage. 02.98.21.06.72.
2, rue Amédée Belhommet, Landerneau
- ✚ **Centre Départemental d'Action Sociale :**
02.98.85.35.33 – 20, rue Amédée Belhommet, Landerneau
PMI : 02.98.85.95.20

Santé

Gardes pharmacies

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h. Après 20h, composez le 3237.

05/01	Wesport –	Plougastel Daoulas
12/01	Richard	La Forest-Landerneau
19/01	Le Port	Plouédern
25/01	Bernicot	Landerneau
02/02	Lacoste	Landerneau

Le samedi, après 19h, contacter le 3237 pour être orienté vers la pharmacie de garde.

Horaires pharmacie RICHARD :

Tél : 02.98.20.28.76 - Du lun au ven de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le sam matin de 9h à 12h30.

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE : Hubert CASTREC
2, route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

INFIRMIERE :

Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : 02.98.20.23.15
2, route de Rulan (locaux du cabinet médical)
Soins à domicile 7 jours/7 et sur rendez-vous.

MEDECINS : Dr Delphine LE GOFF et Dr Laurène WEYNE, 2, route de Rulan (près de l'école G. Brassens)
09-83-22-27-27 (numéro NON surtaxé)
Sur RDV du lun. au ven. de 9h à 19h ; sam. de 9h à 12h.

GARDES MEDECINS : Après 19h et WE appeler le 15.

Commission action sociale

Permanence le 7 Janvier de 14h à 15h au bureau polyvalent, afin d'aider à effectuer les démarches administratives, à régler les différents problèmes et résoudre les difficultés rencontrées dans votre vie quotidienne. Possibilité de RDV : contacter la mairie.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs tâches administratives.

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : jeudis 9 et 23 janvier

Ordures ménagères : jeudis 2, 16 et 30 janvier

Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi) – Tél : 02.98.85.19.50

Horaires du 1^{er} novembre au 28 février 2020 :

Ouvert du Lundi au Samedi : 9h – 12h et 14h – 17h30
Fermé dimanche et jours fériés.



Déchets de jardin - Stationnement remorque

4/01	Hameau du Parc Hir	8/01	Keranna
11/01	Rue Duguesclin	15/01	Gorré N'Aod
18/01	Rue de Rohan	22/01	Chapelle Ste Anne
25/01	Lot de Rochebrune	29/01	Lot de Rochebrune
1/02	Gare	5/02	Route de Kergéréac'h

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm**. Donc pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères.

Vie Paroissiale

Messe à St-Divy à 18h les samedis 4 et 18 janvier.
Messe à St Thonan à 18h le 1^{er} février.

Accueil tous les samedis au presbytère de Saint-Divy de 10h30 à 11h30

*Yvon Bescond, Maire de La Forest-Landerneau,
les Adjointes et les Conseillers Municipaux,
vous souhaitent de Joyeuses Fêtes .*



J'ai le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui aura lieu le dimanche 5 janvier 2020 à 11h30 à la salle polyvalente.

*Cordialement,
Le Maire
Yvon Bescond*

Compte rendu conseil municipal du lundi 16 décembre 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 16 décembre 2019 à 20h à la mairie, sous la présidence d'Yvon BESCOND, Maire. Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Jean-Yves CABIOCH (procuration à Yvon BESCOND) ;

Travaux d'aménagement centre bourg (Secteur route de Rulan – école Georges Brassens)

En attente depuis plusieurs années, l'aménagement de ce secteur de la commune va pouvoir être réalisé, suite aux achats de terrain qui se sont concrétisés.

L'objectif de cet aménagement est double : améliorer la sécurité à l'entrée nord de la commune et permettre l'extension de l'école Georges Brassens.

Un giratoire viendra remplacer le carrefour actuel qui comporte plusieurs branches : accès au centre-bourg, direction Le Reun, direction route de Rulan et accès à l'école Georges Brassens par un parking attenant.

Le parking actuel sera déplacé vers le nord ce qui libèrera de l'espace pour créer la cour de l'école.

La sécurité dans ce secteur sera améliorée car la voie de circulation sera éloignée de l'école, ainsi que le parking qui est actuellement utilisé par les enseignants, par le personnel communal et par les parents qui viennent déposer et reprendre leurs enfants.

La cour actuelle pourra être utilisée pour une extension des bâtiments scolaires (classe, cantine, garderie).

Le projet est estimé à 714 000 euros hors taxes. Le financement sera assuré par des subventions espérées à hauteur de 50%, par un autofinancement dont le montant sera déterminé lors du budget primitif mais que l'on peut estimer à hauteur de 200 000 euros. Le solde sera financé par un emprunt à réaliser.

Proposition est faite au conseil d'adopter le projet et d'arrêter les modalités de financements proposés.
Accord du conseil municipal.

Demande de financement DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

Afin de pouvoir financer l'aménagement de cette partie du bourg (secteur route de Rulan – école Georges Brassens), il est proposé au conseil d'autoriser le Maire à établir un dossier de demande de subvention DETR.
Accord du conseil

Cadastre : création de voies nouvelles

Plusieurs précisions sont à apporter aux services fonciers concernant les appellations actuelles ou à créer sur la commune.

Proposition est faite au conseil de créer les dénominations suivantes :

- Route du Boullac'h
- Coat Bihan
- Allée de Kéroualin
- Chemin de Bologoz
- Coteau de Kergrall

Accord du conseil municipal.

Pour l'appellation « Coteau de Kergrall » : 1 abstention (Emmanuelle ABILY), 2 votes contre (Michel BARRE, Alain GRAFFE).

Communauté de communes

Adhésion à un service commun informatique

Une étude débutée fin novembre 2018 a permis de relancer le projet de mutualisation de l'informatique et d'aboutir début octobre 2019 à une proposition d'extension du service commun existant entre la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas et la Ville de Landerneau, pour des missions d'expertise et de sécurité informatique au service des communes et du syndicat intercommunal du plateau de Ploudiry.

Accord du conseil municipal.

Groupement de commandes

Dans un objectif d'économies d'échelle et de mutualisation des procédures de marchés publics, des nouveaux groupements de commande sont proposés :

- Fournitures de vêtements de travail et équipement de protection individuelle
- Vérification techniques et réglementaires
- Fournitures de produits d'entretien
- Vérification des matériels et système de défense incendie

Chaque groupement de commandes est institué par une convention qui précise les membres du groupement, l'objet, le rôle du coordonnateur, le rôle des membres et les modalités de tarification.

Accord du conseil municipal.

Convention avec le SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie du Finistère).

Des lanternes d'éclairage public sont à changer dans le hameau de Ty Mean. Cette opération est partiellement financée par le SDEF qui est maître d'ouvrage.

Coût : 2800 euros HT - Financement du SDEF : 900 euros - Part communale : 1900 euros.

Proposition est faite au conseil d'autoriser le Maire à signer la convention préparée par le SDEF.

Accord du conseil municipal.

Finances :

✚ Modification du tarif pour la location de la salle polyvalente :

Une erreur s'est glissée dans la délibération prise le 14 octobre dernier concernant le tarif de location de la salle polyvalente. Pour « apéritif – café – pot » des « autres utilisateurs de la commune », le tarif à prendre en compte est de 146 euros au lieu de 140 euros comme indiqué dans la délibération.

Proposition est faite au conseil de modifier ce tarif.

Accord du conseil municipal.

✚ Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020 :

Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de mandater des dépenses d'investissement 2020 (votées dans le budget 2019) avant le vote du budget primitif de 2020, pour un montant total de 134 500 €.

Les rubriques concernées : voirie et divers, carrefour du Château – route de Kerhuon, école Georges Brassens, mairie - salle polyvalente - bibliothèque, salle Kerjean, salle de sports, route de Rulan, cabinet médical.

Accord du conseil municipal.

Convention avec le CDG (Centre De Gestion)

Les missions du Centre De Gestion du Finistère se sont développées et élargies pour répondre aux nouveaux besoins exprimés par les collectivités, dans des domaines variés tels que l'informatique, l'assistance juridique, la santé, etc...

Ces évolutions rendent nécessaires une adaptation de la « convention-cadre » précisant les modalités d'accès aux missions facultatives du Centre De Gestion. Les modifications apportées à ce document, sont destinées à simplifier les relations contractuelles et n'entraînent aucune modification des conditions financières en vigueur.

Accord du conseil municipal.

Informations diverses :

✚ Dates à retenir

Les prochaines réunions du conseil municipal auront lieu le lundi 10 février et le samedi 07 mars 2020.

✚ Elagage

Des courriers ont été adressés, à la demande de Mégalis, aux propriétaires concernés par l'obligation

d'élagage en bordure de voirie pour dégager les câbles téléphoniques.

Cette obligation d'élagage concerne également tous les propriétaires qui ont des branches de leur propriété qui empiètent sur la voie publique. A certains endroits de la commune il est impossible à deux camionnettes de se croiser sans accrocher les branchages.

✚ Inondations

Une réunion entre la commune, le Syndicat de Bassin de l'Elorn, la communauté de communes et les propriétaires de parcelles concernés a été organisée à l'initiative de la mairie pour envisager les moyens à mettre en œuvre pour éviter les inondations récurrentes route de Kergréac'h.

✚ Cabinet médical

Les réunions de préparation du chantier ont eu lieu en novembre-décembre. Les travaux de terrassement sont programmés pour la 2ème quinzaine de février 2020.

✚ Fibre optique

Des informations concernant le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la CCPLD sont insérées dans le bulletin municipal de ce mois.

L'intégralité du compte rendu du Conseil Municipal est consultable en Mairie.

Informations municipales

Expo des arts forestois

L'exposition de peinture organisée par l'Atelier des Arts Forestois avec l'aide de la municipalité s'est déroulée les 30 novembre et 1er décembre.



Un peu plus de 400 personnes se sont déplacées pour admirer les œuvres proposées par une quarantaine d'exposants. Le vendredi les enfants des écoles ont visité l'exposition.

L'invitée d'honneur Anne Salaün a remporté un vif succès avec ses toiles hautes en couleurs.



Le prix du jury a été décerné à Marie Annick Jacq Salaün tandis que John Trott remportait le prix du public.



A noter que les intempéries et les problèmes de carburant n'ont pas empêché les visiteurs de se déplacer. Nous les remercions.



Cérémonie du 5 décembre 2019



(Yvon BESCOND, Maire, Claude BAIL, Président UNC LA FOREST, Marc THYSSEN, Président UNC Finistère)

Le jeudi 5 décembre 2019 une cérémonie commémorative pour les « Morts pour la France » de la guerre d'Algérie, qui prit fin en juillet 1964, ainsi que des combats du Maroc et de Tunisie a eu lieu à LA FOREST en présence des représentants des Anciens Combattants de BREST, GUIPAVAS, LE RELECQ KERHUON, ST. THONAN, ST. DIVY. Le pot de l'amitié a été offert aux participants, à l'issue de la cérémonie, par la municipalité.

Visite du Père Noël

Le Père Noël n'a pas failli à la tradition et est venu saluer les petits et grands Forestois.



Au programme : tour de calèche, chocolats et vin chaud pour réchauffer les parents !



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Visite de Noël et fin d'année à l'EHPAD de Landerneau



Le Maire Yvon BESCOND, accompagné de Solange DREO et Marie-Renée PAGE du CCAS ont rendu visite, lundi 9 décembre 2019 à Thérèse CANN, Jeanne

JEZEQUEL, Marie LAGADEC, Jeanne MORVAN, Christiane RIDART, Paulette TOULLEC, Henry GUEGUEN, résidant actuellement à la Maison de Retraite, EHPAD de Landerneau. Chacun a apprécié de se retrouver, d'évoquer les souvenirs, particulièrement en découvrant les photos sur un set de table offert et représentant des paysages et sites de notre commune. Agréable après-midi, partagé également en compagnie des résidents originaire de Saint-Thonan et Saint-Divy. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine, sans oublier, dès janvier 2020, les visites mensuelles et distribution du Keleier, le journal de La Forest-Landerneau.

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **Janvier 2004**. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**. L'inscription ne peut pas être prise avant. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

Liste électorale

Les prochaines élections seront les élections municipales les 15 et 22 mars 2020.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription **pour le 7 février 2020 au plus tard**.

Vous pouvez vous inscrire :

- Soit en vous rendant à la Mairie avec une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte nationale d'identité) et un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.
- Soit par courrier en envoyant à la Mairie le formulaire d'inscription, Cerfa 12669*02 téléchargeable sur internet, ainsi qu'une photocopie d'une pièce d'identité recto-verso et un justificatif de domicile de moins de trois mois,
- Soit par internet en utilisant le téléservice proposé sur « mon.service.public.fr »

Les personnes ayant déménagé sur la commune doivent communiquer leur nouvelle adresse à la Mairie.

Urbanisme

Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- M. GUYADER Patrick, 5, Route de Beg Ar Groaz, abri de jardin
- M. GAONACH Christian, 1, Hameau de Ty Mean, carport
- M. QUELENNEC Emmanuel, 1, Rue de Gorrequer, transformation du garage en cellier.
- M. PICHON Marc, 26, Rue de Rohan, véranda

Permis de construire

Demandes :

- M. POIRIER Godefroy, lotissement Reun Izella, maison individuelle.
- Mme DEJEAN Juliette, lotissement Reun Izella, maison individuelle.
- M. PODVIN Florent, 23, Clos de la garenne, modification du mur
- M. FUTEUL Arnaud, 6, Hameau de Rulan, extension
- M. YILDIRIMCAN Amhet, lotissement Reun Izella, maison individuelle.

Accords :

- M. DE MEYER Guillaume, lotissement Reun Izella, maison individuelle.
- M. ALBAR Jean-Bernard, lotissement Reun Izella, maison individuelle
- M. ROUXEL Etienne, lotissement Reun Izella, maison individuelle.
- M. FERTIL Frédéric, lotissement Reun Izella, maison individuelle.
- M. MADEC Guillaume, lotissement Reun Izella, maison individuelle.

Foyer des jeunes

Programme de Noël :

Lundi 23 : Création de bijoux

Mardi 24 : Film de Noël + jeu du loup garou

Mercredi 25 : Férié

Judi 26 : Mõlkky

Vendredi 27 : Libre



Le foyer sera fermé la semaine du 30 décembre au 3 janvier.

Programme des mercredis de janvier :

8/01 : Matin : Football

Après-midi : création de pâte à modeler

15/01 : Matin : Football

Après-midi : Création de pâte à modeler

22/01 : Matin : Bricolage à l'aide de capsules de café.

Après-midi : Rallye photo.

29/01 : Matin : Bricolage à l'aide de capsules de café.

Après-midi : Rallye photo

Programme des mercredis de février :

5/02 : Matin : Libre

Après-midi : Tennis de table/grand jeu

12/02 : Matin : Jeu du drapeau

Après-midi : Jeu d'opposition

Informations Communauté de communes

Permanence 2020 du conseiller énergie

Tous les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 9h à 12h, un conseiller énergie d'Ener'gence est présent à la Maison des Services Publics de Landerneau pour vous renseigner gratuitement sur toutes les thématiques liées à l'énergie : projet de rénovation, aides financières pour les travaux, factures trop élevées, choix d'un fournisseur, construction... Les permanences sont sans rendez-vous.

Exceptionnellement au mois de janvier, le 1^{er} mercredi du mois étant férié, la première permanence est décalée au mercredi 15 après-midi (14h-17h).

Les deux permanences du mois d'Ener'gence seront donc assurées, pour le mois de janvier, mercredi 15 janvier, le matin de 9h à 12h et l'après-midi de 14 à 17h

UNE QUESTION SUR L'ÉNERGIE ?

UN PROJET DE RÉNOVATION ?

RENCONTREZ GRATUITEMENT UN CONSEILLER ÉNERGIE



tous les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 9h à 12h à Landerneau, à la Maison des Services Publics
59 rue de Brest
ou en semaine par téléphone au 02 98 33 20 09



Vous pouvez aussi les contacter par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 au 02 98 33 20 09.

Déploiement de la Fibre optique sur le territoire de la Communauté de Commune



Le pilote du projet est Mégalis Bretagne.

Mégalis Bretagne rassemble la région Bretagne, les 4 départements bretons et les collectivités bretonnes, au service d'un projet d'aménagement numérique du territoire et du développement de services numériques. Ce projet se nomme Bretagne Très Haut Débit (BTHD), dont l'objectif est de permettre à l'ensemble des foyers bretons un raccordement à la fibre optique au plus

tard en 2026, soit environ 1.4 millions de points de desserte.

Le coût de l'opération

Près de 11 millions d'euros de participation financière auront été versés par la CCPLD entre 2018 et 2026 pour déployer la fibre optique sur son territoire et assurer la desserte de près de 25 000 usagers potentiels.

Les avantages de la fibre optique

Cette technologie permet :

- Une augmentation des débits y compris pour les habitants les plus éloignés,
- Un gain en volume de données échangées (aussi bien en réception, qu'en transmission), en rapidité et en continuité d'accès,
- Un accès à de nouveaux services.

Vous souhaitez connaître la date de raccordement à la fibre optique de votre logement ou entreprise ?

Vous trouverez les dates prévisionnelles de commercialisation de la fibre sur une zone :

En consultant les informations figurant sur le site <https://www.lafibreourtous.bzh>

Ou en composant le 97.76.52.87 (appel non surtaxé)
Du lundi au vendredi de 9h à 19h Le samedi de 9h à 14h

Mise à disposition du public du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête :

Suite à la clôture de l'enquête publique relative aux projets de PLUi et de Zonage d'Assainissement des Eaux Usées, la commission d'enquête a rendu son rapport et ses conclusions motivées.

Ces documents sont désormais consultables et téléchargeables sur notre site internet (Rubrique Aménagement/ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et en actualités) : <http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/rapport-et-conclusions-de-la-commission-denquete/>

Un exemplaire papier est également consultable au siège de la communauté.

Permanences Relais Petite Enfance

✚ Permanences à Saint-Divy :

Les jeudis 23 janvier, 6 février, 12 mars, 26 mars, 30 avril

✚ Permanences à Saint-Thonan

Les jeudis 16 janvier, 30 janvier, 5 mars, 19 mars, 9 avril

Informations diverses

Enquête statistique INSEE sur l'emploi, le chômage et l'inactivité



L'institut National de la Statistique et des Etudes Economique (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins

européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Toutes les personnes de 15 ans ou plus de ces logements sont interrogées six trimestres consécutifs : les premières et les dernières interrogations se font par visite au domicile des enquêtés, les interrogations intermédiaires par téléphone. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

La procédure :

Une enquêtrice de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnées au cours du mois de mars 2020. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Ecoles, bibliothèque et vie associative :

Ecole GEORGES Brassens

OPERATION RECUP' DE JOURNAUX



ECOLE GEORGES BRASSENS

Prochaine collecte > sam 4 janv 2020 – 11h à 12h
Rendez-vous à la salle omnisports.

Publicités, magazines et autres papiers glacés sont exclus de la collecte.

« Aide aux devoirs »

Dans le cadre de l'aide aux devoirs, l'école Georges Brassens est à la recherche de nouveaux volontaires.
Contact : rpelaforestlanderneau@gmail.com

Marché de Noël – APE école G.BRASSENS

Un air de Noël a soufflé dimanche 8 décembre au matin, à la salle polyvalente de la commune : l'APE de l'école G. BRASSENS y organisait son traditionnel Marché de Noël.

Tous les stands ont été à nouveau appréciés. Cette année les CM2 ont participé encore d'avantage en se proposant pour vendre les objets au stand "Foire à tout". Le Père-Noël était bien entendu au rendez-vous pour poser avec les familles au stand Photos.

A 11h les enfants ont eu le plaisir de nous présenter leur spectacle, accompagnés par l'équipe enseignante.

L'APE adresse un grand merci à tous et vous donne rendez-vous un peu plus tôt que d'habitude (pour cause d'élections municipales), pour le Kig ha Farz qui se tiendra le 9 février 2020."



Initiation au Tchoukball



Lundi 16 décembre les élèves du CP au CM1 ont participé à une rencontre Tchoukball à la Cimetière de Landerneau, avec d'autres écoles de la circonscription de Landerneau. Le tchoukball est un mélange de volley-ball et de handball : on marque des points en faisant rebondir un ballon dans un "cadre" disposé à chaque extrémité du terrain, de telle sorte que l'adversaire ne puisse rattraper le ballon par la suite. Le cadre étant un trampoline incliné qui permet le rebond du tir.

Une belle découverte pour les plus jeunes, qui pourra être mise à profit dans la suite des séquences d'EPS, puisque l'école a fait l'acquisition d'un cadre de Tchouk l'an dernier.



KIG HA FARZ – APE école G.BRASSENS :

A.P.E. Ecole Georges BRASSENS

Kig ha Farz

Le dimanche **9 février** à partir de 11h45

Fait maison !

<p>Menu adulte (boisson non comprise)</p> <p>Soupe Kig ha Farz Dessert / café</p> <p>13 €</p>	<p>Menu enfant* (- de 12 ans et sur place uniquement)</p> <p>Jambon, légumes, pommes de terre Glace</p> <p>5 €</p> <p><small>*gratuit moins de 4 ans</small></p>
---	--

Part de Kig ha Farz à emporter : 11 €
(à partir de 11h45 - Pensez à apporter des récipients !)

Réservations : par téléphone au **06.84.28.17.18**, par mail ape.laforest@gmail.com ou en déposant le coupon ci-dessous à l'école Georges Brassens **avant le 1^{er} février**.

Coupon de réservation KIG HA FARZ à retourner **avant le 1^{er} février**

NOM Prénom : Téléphone :

Sur place : Nombre de repas adultes :
...
Nbre de r. enfants (-12 ans) :
...

A emporter :
Nombre de parts de Kig ha Farz :
...

Raconte-tapis pour les maternelles :



Ce même lundi, les classes de maternelle ont reçu la visite de Héléne Canesson et Denise Moalic, bénévoles de la bibliothèque, qui leur ont raconté l'histoire des **Quatre amis dans la neige**, sur le beau raconte-tapis. Un joli moment partagé !



Visite du Père Noël :



Vendredi 20 janvier, le Père Noël est venu à l'école. Il a apporté de beaux cadeaux pour les classes : des jeux de perles aimantées, une draisiennne, des tractopelles, des jeux d'adresse et d'équilibre pour la cour, un filet de tennis et badminton et des ballons. L'APE a offert un goûter aux enfants, qui étaient ravis de leur matinée!



Ecole Sainte Anne

Les CM rencontrent le Maire



Judi 12 décembre, les élèves de la classe de CM avaient rendez-vous avec Yvon Bescond, le maire de la commune. Les enfants se sont installés dans la salle du conseil. Ils ont posé les questions qu'ils avaient préparées sur la fonction de maire, le rôle du conseil municipal. Ensuite, le maire a expliqué quelques points assez techniques comme le cadastre, les registres officiels tenus à la mairie, le déroulement d'une élection et le rôle de la communauté de communes. Les enfants se sont montrés très attentifs.

Bibliothèque municipale

Derniers achats pour l'année 2019 : à découvrir dès à présent.

✚ ROMANS :

Si loin, si proches, Françoise Bourdin
Je te suivrai en Sibérie, Irène Frain
Demain est une autre nuit, Yann Queffelec
Le bon docteur Cogan, Hervé Jaouen

✚ POLICIERS :

VIK, Raquar Jonasson
Une enquête de Samson et Delilah, Julia Chapman

✚ ENFANTS :

Le défi nature de Sami et Julie, Emmanuelle Massonau
Tom va avoir une petite sœur, Emmanuelle Massonau

✚ BD :

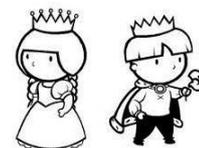
Les Légendaires (Tome 17), Patrick Sobral

Merci de nous faire connaître vos souhaits afin que nous puissions répondre au mieux à vos attentes : BD, romans, policiers, documentaires, albums, livres audios,

...
Votre adhésion à la Bibliothèque Municipale vous permet d'être abonné automatiquement à la Bibliothèque Numérique du Finistère qui propose un très grand choix de documents : 3500 films, des livres numériques, 1000 journaux ou revues, des concerts, autoformation dans des domaines variés, plus de 1 000 000 de titres musicaux, histoires, jeux et activités en anglais pour enfants de 3 à 10 ans, ...

Animation autour du livre pour nos tous petits

« Bonne année petites reines
Boutonnez vos manteaux de laine
Bonne année charmants petits rois
Et surtout ne prenez pas froid
Vous serez toute l'année en bonne santé »



Des temps de partage autour du livre sont proposés aux enfants (6 mois à 3 ans) et leur accompagnant (parents, grands-parents et assistants maternels) dans les locaux de la bibliothèque de la Forest-Landerneau.

Le nombre de participants est limité à 12 enfants accompagnés par leur adulte référent

Mardi 7 Janvier	1 ^{er} séance 9h30	2 ^{ième} séance 10h15
Mardi 21 Janvier	1 ^{er} séance 9h30	2 ^{ième} séance 10h15

Inscriptions :

Tél : 02 98 43 63 97 Rpe Interco
Les séances sont animées par Eliane et Claudie avec le soutien de la Bibliothèque de La Forest Landerneau et la Bibliothèque du Finistère



Journée d'été des familles

L'ensemble des associations de la commune organisent le 20 juin 2020 une journée animation " journée d'été " au terrain des sports, à l'attention des familles.

De ce fait nous recherchons des photos d'hier et d'aujourd'hui sur La Forest afin de les exposer lors de cette journée.

Contacts Bertrand Moalic 0684287067 ou Stéphanie Léon 0680620647

Club « Val Elorn »



Randonnées pédestres ouvertes à tous

Pour les randonnées, renseignements :
Daniel Larvor : 02.98.20.31.51 ou Gisèle Hallégouët : 02.98.20.25.95.

Randonnées pédestres - Fin 2019

- RDV pour les sorties « Parking de l'église » à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières.
- Chaussures adaptées et bâtons recommandés.

dates	Randonnées	Obs
06 janv	Chapelle St Jean 9.9 km	départ Traon Élor
13 janv	La Forest Coat Guy 10 km	+ galette Kerjean
20 janv	Le moulin de Brézal 9.4km	
27 janv	Guipavas aéroport 9.8km	Départ Gouesnou
03 fev	Coataudon 10.4km	GR 8208455
10 fev	Loperhet « La Motte Féodale » 9km	
17 fev	Penfeld et Keroual 10.5km	
24 fev	Saint Divy 9km	
02 mars	St Renan – circuits des lacs 9.9km	
09 mars	Landerneau « St Ernel et La Garenne » 10.5km	
16 mars	Hanvec « La Madeleine » 9.5km	
23 mars	St Derrien 10.3km	
30 mars	Daoulas 9km	
6 avril	Saint Sauveur 10km	
20 avril	Le Moulin Blanc 8.5km	
27 avril	Le Cranou 10km	
4 mai	La Martyre/ Ploudiry 10.4km	
11 mai	Lampaul Guimiliau « Ste Anasthasie » 9.7km	
18 mai	St Rivoal – Est GR37 9.8km	
25 mai	Ker Emma « Dunes » 10.5km	
8 juin	Le Tréhou 10.6km	
15 juin	Rostiviec 9.3km	
22 juin	Le Diben – St Samson – Térénez 4.5km + 9.5km	Journée
29 juin	Logonna « Porsisquin » 10.3km	GR 6104654

Une marche plus courte est proposée les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois.

Travaux manuels : mardi 14 janvier (exceptionnellement le 2^{ème} mardi du mois)

Qualification domino : le jeudi 27 février à St-Thonan.

Gym enfants

Le Père Noël est venu faire une visite surprise aux enfants de la gym; une première fois pendant la séance du lundi de la gym bébés et une deuxième fois à la séance du mercredi chez les plus grands



Le Père Noël s'est prêté de bonne grâce aux séances de photos et a même participé à des postures de yoga. Après avoir distribué des chocolats, il s'en est allé vers d'autres horizons



JGF Badminton

Initiation au badminton réussie pour l'école Georges Brassens !



Le club de badminton de la Forest Landerneau en collaboration avec l'école Georges Brassens essaie le plus souvent possible de présenter ce sport aux plus jeunes et organise donc pour cela des séances d'initiation. Lors de la dernière séance, ce sont les élèves des classes de CP au CM2 qui ont pu en profiter.

Encadrés par le président du club de badminton, Alain Garnier, les enfants ont pu apprendre à tenir une raquette correctement et à lancer le volant. Chacun a pu apprécier cette petite séance découverte.



La classe de CM2

JGF Football

LA FOREST LANDERNEAU

SAMEDI 1er FEVRIER

**Venez fêter la chandeleur
A la salle polyvalente**

à partir de 19h30



TARIF ADULTE : 16€

2 Crêpes salées et crêpes dessert à volonté - un kir breton offert

TARIF - DE 12 ANS : 11€

1 Crêpe salée et crêpes dessert à volonté



Inscriptions et réservations par mail : stephphil.leon@orange.fr par téléphone : 06.80.62.06.47 pour le vendredi 24 janvier 2020

Organisation : JGF football

Asso « Arrête ton char »

Venue des bénévoles du char dans la classe des CM



Les CM avaient proposé leur aide à l'association « Arrête ton char ». Après avoir échangé par courrier, Séverine et Ronan sont venus nous présenter l'avancée du projet. Ils nous ont montré une vidéo et nous ont fait un plan du char. Ils nous ont ensuite proposé de réaliser des fleurs qui serviront pour décorer une partie du char. Début du travail en janvier !

Vos annonces

Café de la Gare

<http://cafedelagare29.overblog.com/>

02 92 20 20 80

Dimanche 12 janvier, de 11h30 à 14h30

Frites, burgers, tacos

avec le food-truck « Ze Guppy's food », uniquement sur place

Jeudi 16 janvier, 17 h

Café tricot

Jeudi 16 janvier, 19h30

Kat Jam Qtet en concert

Quintet de jazz (voix, piano, contrebasse, batterie, trompette) qui revisite les standards, de Ella à Nougaro

dans le cadre des « Rives de Nuits ». Concert organisé conjointement avec l'Atelier culturel de Landerneau

Vendredi 17 janvier, 21h

Théâtre d'impro

La Drim Tim de Morlaix et la Clique à Farce de Brest reviennent au Café pour relever les défis que vous allez leur lancer et créer sous vos yeux un nouveau cabaret d'improvisation.

Dimanche 26 janvier, à partir de 11h30

Apéro – Huîtres

Huîtres de Kersanton, Loperhet, sur place ou à emporter

Comité d'animation des 4 Clochers



Le Comité d'Animation des Quatre Clochers
vous présente ses meilleurs vœux
pour cette nouvelle année 2020.
Nous vous remercions pour votre fidèle participation
lors des manifestations organisées depuis de nombreuses années.

Erratum :
erreur d'horaire
dans le bulletin municipal
de décembre
pour la pièce de Théâtre
qui a été annoncée à
13h30.
Toutes nos excuses

Toute personne
souhaitant aider
le Comité d'Animation
des Quatre Clochers
sera la bienvenue.
Nous vous remercions
par avance pour votre
participation.
Contact : Patricia TERROM
au 06-64-34-79-33



LA FOREST-LANDERNEAU
Salle polyvalente

À GAUCHE DE L'HORLOGE
THÉÂTRE OXYGÈNE PRÉSENTE
UNE PIÈCE DE CLAUDE LUCAS
MISE EN SCÈNE IDA HERTU

**Dimanche 26 janvier
15h30**

Comité d'Animation des Quatre Clochers
Au profit du Téléthon 2019
Adulte : 6€ - Etudiant : 2€ - 12 ans : gratuit

À GAUCHE DE L'HORLOGE

THÉÂTRE OXYGÈNE PRÉSENTE

UNE PIÈCE DE CLAUDE LUCAS | MISE EN SCÈNE IDA HERTU

LA FOREST-LANDERNEAU
Dimanche 26 janvier 15h30
- Salle polyvalente -

Entrée libre
Participation au chapeau

Au profit du **Téléthon**

Organisation : Comité d'Animation des Quatre Clochers